

## **Forum de Turin sur les Droits Sociaux en Europe**

Cérémonie organisée pour le dépôt de l'instrument de ratification de la Charte sociale européenne révisée par la Grèce

*Transcription du discours prononcé par*

**M. Georgios Katrougalos, Ministre grec du Travail, de la Sécurité sociale et de la Solidarité sociale.**

*Seul le prononcé fait foi.*

---

C'est un grand honneur pour moi que de prendre la parole ici à Turin, dans cette ville où la Charte sociale européenne a vu le jour.

Comme l'a dit ce matin la Secrétaire Générale adjointe en des termes très mesurés, la Charte apparaît en quelque sorte comme la constitution de l'Europe pour les droits sociaux. Des droits qui, chacun le sait, suscitent une certaine méfiance héritée de la guerre froide. Ils ont été, à l'origine, purement et simplement considérés comme de faux droits, des droits qui ne concernaient que les pauvres, pour ne pas dire de pauvres droits.

Certes, il s'agit là d'une vision pour le moins tronquée des droits de l'homme. Tous les droits humains fondamentaux, y compris les droits sociaux, sont complémentaires. On ne saurait battre en brèche une catégorie de droits sans porter atteinte aux autres. Pour reprendre Bertrand Russell, s'il vous faut choisir entre la démocratie et une miche de pain, votre décision sera dictée par un seul facteur : l'intensité de votre faim.

Nous avons heureusement dépassé cette idée fausse que nous avons des droits sociaux, sur le plan tout au moins du droit international. Nous savons, depuis la déclaration de Vienne, que tous les droits fondamentaux sont indivisibles et ont la même force juridique.

Mais nous sommes à présent confrontés à un ennemi bien plus redoutable, qui s'attaque à la mise en œuvre politique de ces « principes des droits » : je veux parler, vous l'aurez compris, de ce mariage entre l'idéologie outrancièrement agressive des marchés débridés - le néolibéralisme – et le dogme étatique qui s'est imposé ces dernières décennies en Europe.

Pour les tenants du nouveau dogme – car cela relève davantage d'un mode de pensée anachronique que d'une idéologie -, les droits sociaux et les dépenses sociales sont un frein à la croissance. Pourtant, ce matin déjà, le Professeur Fitoussi a déclaré qu'il nous fallait, par-dessus tout, saluer l'âge d'or de l'Etat-providence, qui ne nous offre pas seulement un haut niveau de protection sociale, mais nous ouvre aussi un potentiel de croissance bien plus important que celui que connaît l'Europe, dont l'économie stagne ou ne progresse que très lentement.

Il est indéniable que la redistribution, extrêmement inégale, des richesses est aujourd'hui totalement différente de ce qu'elle était auparavant. Les inégalités explosent. Et s'il est vrai qu'à l'échelle planétaire, l'essor des deux nouvelles puissances économiques que sont l'Inde et la Chine ont atténué les inégalités, celles-ci ont en revanche pris dans nos pays d'Europe occidentale des proportions extrêmes, jamais atteintes depuis la crise de 1929.

Le Pape François avait donc raison : cette idéologie tue. Ce type d'économie tue. Et il ne tue pas seulement les membres les plus faibles, les plus pauvres, les plus vulnérables de nos sociétés, il tue aussi la démocratie et notre mode de vie. Au bout du compte, et c'est là le plus dangereux, il tue également nos valeurs, notre identité, ce que nous appelons la civilisation européenne – et non pas simplement un modèle social européen. Des sociétés appauvries, écorchées vives, cherchent, partout en

Europe, un coupable. Et au même titre qu'elles avaient dans l'entre deux guerres pointé le doigt sur les Juifs, elles accusent aujourd'hui les migrants et les réfugiés.

Voilà pourquoi il est si important de préserver ce qui fait l'Europe, à savoir la défense des droits sociaux. Comme l'a dit ce matin le Professeur de Schutter, la Grèce a été un cas extrême de démantèlement de l'Etat social, de toutes les garanties qu'offrait, individuellement et collectivement, le droit du travail – et le Comité européen des droits sociaux a joué un rôle primordial pour y remédier. Il a indiqué, à juste titre, que nous avons besoin des droits sociaux, surtout en temps de crise. Et c'est tout à fait exact : un parapluie nous est utile les jours de pluie, pas lorsqu'il fait beau.

A plus de six reprises, le Comité a déclaré que les politiques imposées à la Grèce par les plans d'austérité – ces tristement célèbres « mémorandums » - étaient manifestement contraires à la Charte sociale européenne.

Le Gouvernement grec tente à présente de renverser la situation, et ce dans des circonstances d'autant plus compliquées qu'il a été contraint d'accepter au mois de juillet un compromis, très douloureux afin d'éviter un défaut de paiement. Nous avons donc signé, sous la pression, un troisième « mémorandum », mais nous n'avons pas l'intention de continuer de la sorte à démanteler l'Etat social.

Bien au contraire. Nous voulons sortir de ce cercle vicieux et inverser la tendance. Et nous pensons que la ratification de la Charte sociale européenne révisée constitue précisément un premier pas dans cette direction. Nous voulons travailler en étroite collaboration avec le Conseil de l'Europe et l'Organisation internationale du Travail, de façon à défendre, dans les négociations à venir, notre modèle de société – le modèle social européen.

Ce qui se passe aujourd'hui en Grèce n'est plus tolérable. Dois-je rappeler qu'il n'y a pas de dialogue social en Grèce ? Les partenaires sociaux ne peuvent négocier les salaires. Ces derniers sont, en théorie, fixés par l'Etat. Mais en théorie seulement, car ce sont nos prêteurs, et non l'Etat grec, qui nous imposent ces décisions fondamentales – décisions qui, dans les autres pays qui suivent le modèle social européen, sont consensuelles.

Nous avons opté pour une Grèce sociale, dans une Europe sociale, et nous persistons à croire que la voie royale qu'il nous faut emprunter pour y parvenir est celle que trace la Charte sociale européenne.

Je vous remercie de votre attention.